



**FO dépose un préavis de grève pour le 14 décembre**

**RETRAIT DU PROJET DE PRIVATISATION  
MAINTIEN DU STATUT ET DE SON CONTENU  
AUGMENTATION GENERALE DES SALAIRES  
NON A LA REMISE EN CAUSE DE NOS RETRAITES**

Nombres de collègues ont été choqué et indigné de voir la répression policière d'une rare violence sur les lycéens qui cherchent à se mobiliser sur leur revendication. Les lycéens comme les salariés (leurs parents) font face à la politique du gouvernement.

Le syndicat FO ADP condamne et conspue le gouvernement utilisant ces méthodes de répression policière. Au regard de la situation, nombre de collègues s'interrogent : N'est-ce pas le moment d'y aller ? Comment faire ?

**C'est pourquoi, le syndicat FO ADP a décidé de déposer un préavis de grève sur les revendications suivantes :**

- **RETRAIT DU PROJET DE PRIVATISATION**
- **MAINTIEN DU STATUT ET DE SON CONTENU**
- **AUGMENTATION GENERALE DES SALAIRES**
- **NON A LA REMISE EN CAUSE DE NOS RETRAITES**

Soucieux de s'engager sur la voie de l'action commune, le syndicat FO ADP a proposé un tract commun à la CGT (qui appelle à la grève également) et participe aux heures d'informations qu'elle organise.

**OUI AU RETRAIT DU PROJET DE PRIVATISATION  
MAINTIEN DU STATUT DU PERSONNEL ET DE SON  
CONTENU**

Le gouvernement reste droit dans ses bottes avec sa majorité à l'assemblée nationale qui a voté la privatisation d'Aéroports de Paris. L'ensemble des organisations syndicales seront reçus en audition au sénat pour exposer les raisons de notre opposition.

Les raisons : nous les connaissons.

Privatiser ADP, c'est liquider le service public et accélérer le démantèlement d'Aéroports de Paris. ADP est un monopôle qui a dégagé 571 millions de bénéfices nets en 2017, et qui va également déployer le terminal 4 souhaitant faire passer le nombre de passagers transitant par la plate-forme de 69,5 millions en 2017 à plus de 150 millions à terme. Il dégagera mécaniquement des bénéfices conséquents dans les années à venir. Il est même fort probable que le prix de vente fixé par l'état à 9 milliards d'euros soit rapidement remboursé par

les bénéfiques futurs à la vue de la conjoncture économique du secteur.

Les conséquences de la privatisation : c'est la marche forcée aux réorganisations supprimant des centaines de poste, détériorant les conditions de travail, remettant en cause les acquis collectifs.

Le gouvernement et la Direction explique que le statut du personnel sera préservé. On nous a déjà fait le coup en 2005 et si nous avons encore le statut, l'avancement des cadres a été remis en cause, la sur-rémunération des temps partiels a été supprimé, le SUFA et le COFA ne s'applique plus de la même manière que l'on soit un ancien ou un nouvel embauché.

**Aujourd'hui, on nous redit le statut sera préservé mais le PDG n'hésite pas à dire que certains dispositifs sont "anciens" et non compatibles avec la compétitivité. Autrement dit : les remises en cause du statut vont se poursuivre.**

La Direction prépare la privatisation en témoigne les NAO.

## **OUI AUX AUGMENTATIONS DE SALAIRES NON AUX AVANCEMENTS ET AUX PRIMES AU MERITE**

Les NAO se déroulent en ce moment.

La Direction propose 0.6% d'augmentation générale au 1<sup>er</sup> juillet soit 0.3% sur l'année.

Une honte quand on pense aux chiffres de l'inflation, aux dividendes pour les actionnaires et au chiffre d'affaire.

Pour les bas salaires, la Direction propose de ne plus utiliser les échelons 110 et 112 car en dessous du SMIC. En faisant ainsi, elle raccourcit les grilles. Les salariés vont se retrouver en bout de grille plus rapidement.

Pour les fins de grille, la Direction propose une prime de 2100 euros conditionnée notamment à l'ancienneté et à des critères de postulation, d'engagement de l'agent aux transferts de compétence, de formation et tout cela soumis à l'appréciation hiérarchique.

**Le DRH l'indique clairement : tout le monde ne l'aura pas. C'est donc une prime au mérite à la tête du client reposant sur une appréciation subjective de la hiérarchie.**

Pire que tout, la Direction conditionne ses mesures "à une concertation sur l'évolution des avancements des catégories 1B, 2B, et 2C." dont le principe serait un avancement annuel. A la lecture, on pourrait se dire : pourquoi pas ?

Il s'agit de découper un actuel pas d'échelon en 9 (sous échelons). Ainsi, chaque année l'ensemble du personnel sera évalué et pourra percevoir, 1, 2 3 sous-échelons voir 0.

**C'est là aussi, l'instauration d'un avancement au mérite** qui n'est pas sans rappeler la remise en cause des avancements des cadres.

Quand on sait que Vinci (candidat acheteur d'ADP) ne fait que vanter la rémunération individualisée et au mérite, la **Direction veut des NAO "Vinci-compatibles"**. Elle prépare également la **privatisation**.

A cela s'ajoute les garanties sur les demandes de recours aux avancements pour défendre les agents. La DRH nous dit : signer et on verra après. C'est inacceptable ! C'est un chèque en blanc.

## **NON A LA RETRAITE PAR POINT – MAINTIEN DU SYSTEME PAR REPARTITION MAINTIEN DE TOUS LES REGIMES DE RETRAITES MAINTIEN DU PECULE – RETOUR AU PARDA**

Le gouvernement poursuit la encore sa volonté de remettre en cause nos retraites voulant imposer un système par point en lieu et place du système par répartition.

ADP a toujours été bon élève dans l'application de toute la loi remettant en cause nos retraites. C'est en s'appuyant sur celle-ci que la Direction a remis en cause le PARDA.

Si le gouvernement poursuit, quid de l'avenir du PARDA pompier, du PECULE contenu dans le statut du personnel.

La Direction tend de nous faire partager le constat que l'âge est vieillissant à ADP. C'est un fait mais la Direction est la seule responsable de cette situation. Pour inverser le cours, il faut embaucher les jeunes.

FO a proposé de recruter tous les jeunes alternants en CDI. La Direction a refusé.

Le retour au PARDA est de fait une bonne solution. Non seulement, les agents pourront accéder à la retraite plus tôt et ils seront remplacés par des jeunes.

**TOUS EN GREVE LE 14 DECEMBRE - RASSEMBLEMENT DEVANT LE SIEGE SOCIAL A ROISSY A 11H00**

**Sans attendre, le syndicat FO ADP appelle les agents à se réunir afin d'établir le cahier de revendication et décider des formes d'actions nécessaires.**

**Pour FO, la question de la grève (au même moment dans tous les services d'Aéroports de paris) est à l'ordre du jour. C'est le sens de nos propositions adressées aux organisations syndicales.**